











octobre 2017

# Actualités en bref Conjoncture mensuelle



/ Intrants



Volailles de chair



Œufs



Palmipèdes gras



Lapins

Réglementation





### **FRANCE**

# Influenza aviaire : la production de foie gras redémarre doucement

Le CIFOG a rappelé récemment l'impact du 1er épisode H5N1 sur la filière « palmipèdes ». Sous l'effet de quatre mois d'arrêt total dans 18 départements du Sud-Ouest en 2016 (du 18 janvier au 16 mai), la production de foie d'oie a diminué de 53 % et celle de foie de canard de 27,5 %. Les ex-régions Aquitaine et Midi-Pyrénées ont reculé de 38 % et de 29 %. Ce recul affecte aussi des régions épargnées par le H5N1. Les Pays de Loire et la Bretagne se rétractent de 8,3 % et de 5,3 %, en raison de la mise en place des nouvelles règles de biosécurité en prêts à gaver.

Le marché français du foie gras a « seulement » reculé de 10,4 % en volume et s'est quasi maintenu en valeur (-1 %), au prix d'une augmentation des prix de vente. Les transformateurs du foie gras ont sauvé leur saison en ayant recours à plus d'importations de cru (+17 %) et en réorientant les pertes à l'exportation (-12 % en préparation et − 28 % en cru). La balance commerciale (export-import tous produits confondus) reste excédentaire en valeur à 23 M€), mais elle devient déficitaire en volume.

Le bilan de l'année 2017 pourrait être encore plus négatif, même en l'absence de troisième épizootie. Selon le Cifog, avec 12 millions de canards perdus (foyers et abattages préventifs), la production devrait mécaniquement reculer de 19 % par rapport à 2016. Depuis la reprise des mises en place le 29 mai, le manque de canetons est chronique, les couvoirs du Sud-Ouest n'ayant pu redémarrer leurs reproducteurs à temps. S'ajoutent les incertitudes sur le redémarrage des élevages du sud-ouest qui doivent se mettre en conformité avec les arrêtés biosécurité, notamment vis-à-vis de la contention en période de risque élevé d'Influenza. L'accompagnement des partenaires (abatteurs, organisations de production, banques) sera décisif.

(Réussir d'après conférence de presse du CIFOG, 25/10/17)

# Les objectifs du 1er plan Eco Antibio atteints et dépassés

L'Anses a publié le 5 octobre dernier le « suivi annuel des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques en France en 2016 » réalisé par l'Agence nationale du médicament vétérinaire.

L'antibiorésistance est un problème majeur de santé publique, concernant aussi bien la médecine humaine que la médecine vétérinaire. En France, de nombreuses initiatives pour promouvoir un usage responsable des antibiotiques ont été mises en place : plan national EcoAntibio 2017, loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, etc. Le premier plan Ecoantibio 2017 a été publié en novembre 2011. Ce plan visait une réduction de 25 % de l'usage des antibiotiques en 5 ans, en portant une attention particulière à l'utilisation des antibiotiques d'importance critique en médecine vétérinaire et humaine.

La surveillance des ventes d'antibiotiques est l'une des sources d'informations importantes utilisées pour l'évaluation et la gestion des risques en matière d'antibiorésistance. Chaque année, l'Agence nationale du médicament vétérinaire réalise un suivi des ventes des antibiotiques vétérinaires.

Depuis plusieurs années, une tendance à la baisse du recours aux antibiotiques en médecine vétérinaire est observée. Celle-ci est confirmée en 2016 : 530 tonnes d'antibiotiques ont été vendues, soit une diminution de 41,8 % par rapport à l'année 2011, année de lancement du Plan EcoAntibio 2017. Sur les cinq dernières années, l'exposition globale des animaux aux antibiotiques a diminué de 36,6 %. Cette baisse a été observée pour toutes les espèces par rapport à l'année 2011 (bovins : - 4,3 %, porcs : - 41,5 %, volailles : - 42,8 %, lapins : - 37,6 %, chats et chiens : -19,4 %).

Les céphalosporines de 3ème et 4ème générations et les fluoroquinolones sont considérées comme particulièrement importantes en médecine humaine car elles constituent parfois l'un des derniers recours pour le traitement de certaines maladies infectieuses chez l'homme. La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt fixe un objectif de réduction de 25 % en 3 ans de l'utilisation des antibiotiques appartenant à chacune de ces familles. L'année 2013 est prise comme référence pour cet objectif qui était à atteindre au plus tard fin décembre 2016.

Une baisse du recours à ces deux familles d'antibiotiques est observée depuis 2013, et se confirme en 2016. En effet, l'exposition aux céphalosporines de dernières générations a diminué de 81,3 % en 2016 par rapport à 2013, et l'exposition aux fluoroquinolones de 74,9 %, toutes espèces confondues.

Une publication de novembre 2015 décrivant le premier mécanisme de résistance à la colistine transférable par plasmide a conduit à la mise en place d'une surveillance renforcée pour cet antibiotique. Après une augmentation jusqu'en 2007, l'exposition à la colistine a peu évolué entre 2008 et 2011, puis a diminué sur les cinq dernières années

: en 2016, une diminution de l'exposition de 55,1 % a été observée par rapport à l'année 2011. Dans son rapport sur la colistine d'octobre 2016, l'Anses recommandait une diminution de l'usage de la colistine de 50%. Cette recommandation a été reprise dans le second plan EcoAntibio (Action 12) qui vise une réduction de 50 % en cinq ans de l'exposition à la colistine en filières bovine, porcine et avicole en prenant comme référence l'exposition moyenne des années 2014-2015. Entre 2014-2015 et 2016, l'exposition à la colistine a d'ores et déjà diminué pour les bovins (-43,4 %), les porcs (-51,6 %), et les volailles (-26,7 %).

Les données du réseau d'épidémiosurveillance de l'antibiorésistance des bactéries pathogènes animales (Résapath), animé par les laboratoires de Lyon et de Ploufragan-Plouzané de l'Anses, permettront d'évaluer si la diminution du recours à l'ensemble des familles d'antibiotiques s'accompagne cette année d'une diminution des phénomènes d'antibiorésistance.

(Communiqué Anses 5/10/17)

# Etats généraux de l'alimentation : extraits du discours d'Emmanuel Macron

Intervenant juste après la fin du premier chantier sur « la création et la répartition de la valeur » et en amont du second chantier sur « les demandes du consommateur », Emmanuel Macron a annoncé, à Rungis le 11 octobre, les premières mesures qui seront prises au premier semestre 2018, à l'issue du premier chantier des États généraux de l'alimentation.

Il a rappelé les deux objectifs des Etats généraux : le premier de permettre aux agriculteurs de vivre du juste prix payé, et à tous les acteurs de la chaîne de valeur de vivre dignement ; et le second, de permettre à chacune et chacun d'avoir accès à une alimentation saine, durable, sûre.

Après avoir analysé les différents défis (prix, souveraineté alimentaire et santé des consommateurs), il annoncé quelques décisions concrètes.

# - La mise en place d'une contractualisation rénovée et le renforcement des OP

« Avec [...] un contrat qui serait proposé par les agriculteurs et non plus par les acheteurs, ce qui est à ce titre à mes yeux fondamental. Nous modifierons la loi pour inverser cette construction du prix qui doit pouvoir partir des coûts de production. Cette nouvelle approche... ne sera efficace que si les agriculteurs se regroupent véritablement en organisations de producteurs pour peser plus dans les négociations en tirant profit des possibilités existantes du

droit de la concurrence [...] Je souhaite professionnaliser ces organisations de producteurs commerciales pour qu'elles puissent collectivement fixer les prix et les volumes qu'elles souhaitent négocier avec leurs acheteurs et pour qu'elles puissent travailler sur leurs coûts de production. C'est pourquoi, afin de permettre aux agriculteurs de peser dans les négociations, des indicateurs de marché, des coûts de production et des contrats types par filière doivent être définis. Il faut en effet objectiver la formation des prix dans chaque filière. Cette contractualisation devra se faire aussi sur une base pluriannuelle. C'est un élément fondamental de la transformation. [...] Personne ne peut faire la transformation de son modèle productif en ayant une visibilité annuelle, parfois infra-annuelle, sur les prix d'achat ».

#### - Une clarification du droit de la concurrence.

« L'Autorité de la concurrence pourra être saisie pour donner une interprétation précise du droit de la concurrence et permettre de négocier dans un cadre clair. À chaque fois qu'une filière la saisira, elle donnera [...] le cadre d'organisation de la filière qui permettra de donner une pleine clarté au débat et une certitude juridique à ces derniers ».

#### - Le relèvement du seuil de revente à perte.

Le président s'est dit favorable au relèvement du seuil de revente à perte économique pour les produits alimentaires et à l'encadrement des promotions afin que le juste revenu aux producteurs soit garanti et qu'une qualité supérieure des produits pour les consommateurs puisse être aussi l'objectif collectivement recherché. La loi qui aura à porter ces dispositions et qui sera présentée au Parlement au 1er semestre 2018 et votée au 1er semestre 2018 portera cette réforme. « Cette réforme doit être aussi le ferment d'une transformation en profondeur, [...] celle réorganisation collective et d'une organisation par filière ». Emmanuel Macron a ainsi demandé aux filières de définir une stratégie et de présenter un plan de transformation d'ici à la fin de l'année.

#### - Sur les marchés export,

« Nous devons regarder et accompagner les marchés export qui donneront des débouchés [...] Continuer à accompagner la montée en qualité, la montée du bio [...] avoir une stratégie export offensive que la filière porte dans laquelle l'État l'accompagne. Ça veut dire arrêter des productions, qu'il s'agisse de la volaille ou du porc, qui ne correspondent plus à nos goûts, à nos besoins et qui font que nous allons lancer la concurrence sur des marchés internationaux face à des pays contre lesquels nous ne pouvons rien et nous ne pourrons rien. Ni face aux Brésiliens ni face aux Russes ou quelques autres sur des

produits de mauvaise qualité ou de qualité moyenne, nous n'arriverons raisonnablement dans la durée à accompagner nos producteurs [...] Nous ne leur donnerons des perspectives que si nous montons en qualité, que si nous les accompagnons.

[...] Accepter de regarder aussi nos producteurs qui sont dans une situation plus fragile, qui se sont mis dans des modèles productifs où il n'y a pas d'avenir et les accompagner par des projets d'investissement, par des projets où nous devons et où nous devrons restructurer des filières, c'est évident. Et donc tout ce travail auquel je vous invite, c'est celui qui consiste à ne pas vous promettre de concurrencer demain la ferme des 100.000 vaches en Chine ni, comme je vous le disais, le Brésil, l'Ukraine ou la Russie sur la gamme de poulets congelés [...] Nous devons valoriser le Label rouge, travailler à la découpe, à la transformation de la volaille en France pour répondre à la demande de la restauration collective et à celle des plats transformés ».

(Discours Emmanuel Macron 11/10/17)

### **UNION EUROPEENNE**

# Plan d'action pour renforcer l'action de l'UE contre les fraudes alimentaires

À l'occasion de la réunion des ministres de l'agriculture de l'UE, le 9 octobre à Luxembourg, Phil Hogan, a informé le Conseil des résultats de la réunion de haut niveau, consacrée au suivi de l'incident des œufs contaminés au fipronil, qui s'est tenue à Bruxelles le 26 septembre.

Dix-neuf mesures ont été actées dont l'objectif principal est de renforcer l'action de l'UE contre la fraude alimentaire. Ces mesures comprennent une analyse de la communication des risques entre les États membres et la Commission européenne, une approche coordonnée de la gestion des risques au niveau de l'UE et une capacité d'intervention accrue au niveau national. Les recommandations prévoient également que les États membres encouragent les entreprises du secteur alimentaire, et leurs organisations sectorielles dans chaque pays, à mettre en œuvre ou à améliorer les programmes d'auto surveillance existants.

La Commission et les États membres sont invités à fournir les efforts nécessaires pour assurer une approche harmonisée et coordonnée de la gestion des risques à l'échelle de l'Union européenne en cas de contamination généralisée ou de risque chimique. Des procédures seront mises en place pour garantir une évaluation commune

rapide des risques. Cela pourrait prendre la forme d'une convocation rapide par la Commission de réunions avec les États membres afin d'échanger sur tout avis scientifique existant.

Chaque fois que cela sera jugé nécessaire, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) sera invitée à procéder à une évaluation rapide des risques, en coopération avec, au minimum, les États membres concernés. Est également envisagée l'amélioration de l'interconnexion entre le Système d'alerte rapide pour les aliments et les aliments pour animaux (RASFF) et les Systèmes d'assistance et de coopération administratifs (CAA), ainsi que la création d'un point de contact unique pour ces deux systèmes et la nomination d'agents de sécurité alimentaire agissant comme points de contact individuels dans chaque pays membre.

Les processus et les solutions techniques pour mettre en œuvre ces initiatives seront discutées plus concrètement lors de la conférence organisée par la présidence estonienne du Conseil intitulée : «Contrôle officiel électronique des denrées alimentaires et des produits végétaux», qui aura lieu à Bruxelles le 26 octobre 2017.

(Agra Alimentation 12/10/17)

# Crise Fipronil évaluation des pertes de la filière œuf néerlandaise

Les pertes financières consécutives au scandale des œufs contaminés à l'insecticide fipronil sont de 65 à 75 M€ pour le secteur, a annoncé vendredi le gouvernement néerlandais. Ce montant inclut les dommages pour « différentes sortes d'entreprises de la chaîne de la volaille, comme les sociétés d'élevage, les élevages de poules pondeuses, les stations d'emballage des œufs et les fabricants de produits à base d'œufs ».

A cette somme, vient s'ajouter le dommage direct des supermarchés, estimé entre 7 et 8 M€. D'après ce rapport du centre de recherches économiques de Wageningen commandé par le ministère, les dégâts moyens causés à chaque entreprise varient et dépendent de la nature et de l'ampleur de l'entreprise ainsi que des mesures qui sont nécessaires pour supprimer le fipronil de l'élevage.

(Le Figaro, 20/10/2017)

#### Rapport de l'Agence Européenne des médicaments

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a publié un rapport sur les ventes d'antibiotiques vétérinaires 2015 en Europe, qui confirme la tendance à la baisse dans la plupart des pays. Ce 7ème rapport ESVAC rassemble des données pour 30 pays de l'Union européenne (UE) et de la Zone économique (EEE) plus la Suisse

Entre 2011 et 2015 les ventes d'antibiotiques pour traiter les animaux ont diminué de 13,4%. Ce résultat couvre 25 des 30 pays participants, qui ont fourni des données depuis 2011. La situation en Europe reste variable. Une baisse des ventes supérieures à 5% ont été observés dans 15 de ces pays. Cependant, huit pays ont enregistré une augmentation de plus de 5%.

Le projet ESVAC a été lancé par l'EMA en avril 2010 suite à une demande de la Commission d'élaborer une approche harmonisée de la collecte et de la communication des données des États sur l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux. Il est publié chaque année et est utilisé par les évaluateurs des risques et les gestionnaires des risques dans les États membres comme référence pour les politiques antimicrobiennes des conseils sur l'utilisation responsable des antimicrobiens.

(Communiqué EMA 16/10/17)

#### Hong Kong se ferme aux produits avicoles des Pays-Bas

Hong Kong a interdit les produits avicoles néerlandais issus de la province occidentale de Zeeland à la suite d'une flambée d'influenza aviaire faiblement pathogène qui a entraîné l'abattage de plus de 40 000 volailles.

Au cours des six premiers mois de l'année, Hong Kong a acheté 2 500 tonnes de volaille congelée et un million d'œufs aux Pays-Bas, selon le Centre de sécurité alimentaire du pays. L'épidémie hollandaise, signalée à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) est liée au virus H5N2, qui est la souche qui a été impliquée dans la grande épidémie aux États-Unis en 2015.

(Poultry World 18/10/17)

#### Two Sisters impliqué dans un scandale sanitaire

Le Guardian et ITV ont diffusé fin septembre des images montrant notamment des lacunes dans le respect des règles sanitaires, et des fraudes concernant les dates d'abattage de produits retournés et reconditionnés, dans une des usines du leader britannique de la volaille. Différents distributeurs (Marks &Spencer, Aldi, Lidl puis Tesco) ont boycotté les produits issus de cette usine, qui a été temporairement fermée par Two Sisters.

Ranjit Boparan, propriétaire de l'entreprise avicole Two Sisters Food Group, a été convoqué par le comité de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales de la Chambre des communes. Le président du comité a déclaré qu'il était nécessaire d'entendre Boparan pour s'assurer que les procédures de bien-être et de sécurité alimentaire des usines du groupe Two Sisters Food Group étaient correctement exécutées. Two Sisters a lancé sa

propre enquête, et bien qu'elle n'ait identifié aucune violation, la société a trouvé quelques «exemples isolés de non-conformité » avec ses propres systèmes de gestion de la qualité. L'Agence des normes alimentaires des États-Unis (FSA) n'a pas non plus décelé d'infraction, mais a déclaré que son enquête était en cours et que si des cas de non-conformité étaient constatés, des mesures rapides et appropriées seraient prises.

Two Sisters possède 12 sites industriels au Royaume-Uni et abat environ 6 millions de poulet par semaine.

(Watt Poultry, 2 et 4/10/17)

#### **MONDE**

#### L'agroholding MHP acquiert l'entreprise polonaise Exdrob

Mironivsky Hilboproduct (MHP), principal producteur de viande de poulet en Ukraine, a annoncé qu'il prévoyait d'acquérir l'entreprise de production polonaise Exdrob, une entreprise polonaise affichant un chiffre d'affaires de 514 millions de zlotys (130 M€) et 600 salariés.

MHP qui intègre toutes les activités de production (cultures, poulets, œufs à couver, aliments pour animaux et abattage-découpe des volailles) commercialise la viande de poulet sous la marque Nasha Ryaba. L'entreprise a communiqué pour 2016 un bénéfice de 69 M\$, dans un contexte de ventes en progression de 7,2% en un an, à 575 740 tonnes de viande. En 2017, MHP a exporté 220 000 tonnes de viande de poulet.

Le groupe MHP confirme ainsi sa volonté d'implantation sur le marché de l'Union européenne dans un environnement favorisant la compétitivité de l'entreprise, à la suite de la création en 2016 d'une joint-venture avec une entreprise néerlandaise (3,5 M\$ investis) puis la création d'une usine de transformation en Slovaquie (3 M\$).

Par ailleurs, MHP a annoncé son projet d'augmenter ses capacités de production de grains, pour atteindre une surface de 550 000 hectares avant 2021. Cette augmentation de surface vise à développer des productions biologiques pour fournir les pays de l'Union européenne.

(La lettre avicole de Kiev Septembre 2017)

# Perspectives 2018 favorables pour le secteur avicole thaïlandais

La production de viande de poulet thaïlandaise devrait progresser de 5 % en 2018, selon l'USDA, pour atteindre près de 2 millions de tonnes, en réponse à une croissance anticipée de la demande intérieure et à l'exportation. La bonne tenue des prix et des coûts de production plus bas en 2017 favorisent cette expansion. Malgré l'interdiction, depuis décembre 2014, d'importer de la génétique aviaire en provenance des États-Unis, la Thaïlande a su diversifier son sourcing en génétique en développant ses approvisionnements en provenance de France, des Pays-Bas, du Danemark et de Nouvelle-Zélande. Selon le Département du développement de l'élevage thaïlandais (DLD), la Thaïlande devrait lever l'interdiction de la génétique américaine des poulets de chair prochainement.

L'industrie avicole et le Département du développement de l'élevage thaïlandais (DLD) ont fait de la mise en place de mesures de biosécurité renforcées à la ferme une priorité absolue.

La demande intérieure est soutenue par la croissance continue du tourisme et l'amélioration du revenu disponible de la population locale. La consommation pourrait ainsi croitre de 4 à 5% en 2018, contre 3% en 2017. Environ 60 à 70 % des volailles sont distribuées via les marchés traditionnels, même si la croissance de la restauration rapide est de 4 à 5 % par an.

L'Union européenne a levé son interdiction d'importer du poulet congelé cru thaïlandais en juillet 2012, suivie par le Japon en décembre 2013, puis par Hong Kong, l'Afrique du Sud, Bahreïn, la Russie, les Émirats Arabes Unis et le Qatar. En 2016, la Thaïlande a exporté 690 000 tonnes de volailles.

La demande à l'exportation est tirée par la demande japonaise (+12 % en 2017). En effet, le Japon s'est en partie détourné de l'offre brésilienne, après le scandale de la viande avariée. La Corée du Sud, Hong Kong, la Malaisie et le Canada ont également renforcé leur demande adressée à la Thaïlande. Environ 70 % des exportations totales en 2017 devraient se composer de produits de viande de poulet cuits. Les exportations sont attendues en croissance de 4% en 2018.

Au cours des sept premiers mois de 2017, les exportations de viande de poulet (cuite et non cuite) ont augmenté de 11 % par rapport à la même période de 2016 (+10 % sur les produits crus, +12 % sur les produits cuits). Les exportations vers l'UE ont légèrement diminué, principalement parce que les prix peu attrayants des produits cuits de base sur ce marché ont conduit les

exportateurs thailandais à ralentir leurs exportations.

Selon des sources commerciales, la Charoen Pokphand Food Public Company (CPF), la plus grande société intégrée de volaille, d'élevage et d'aquaculture en Thaïlande, pourrait créer une joint-venture avec SuperDrob, l'un des plus importants producteurs de volaille de Pologne. En outre, CPF prévoit de développer son usine de transformation du poulet au Vietnam pour servir le marché d'exportation au cours des prochaines années.

(USDA gain Report 01/09/17)

# Conjoncture mensuelle France et Europe

### Marché français

# 1. Matières premières et aliments

#### Évolution des cours des matières premières

En septembre 2017, les cours mensuels du maïs sont en repli de 5.7% tandis que le blé et l'orge sont en hausse de 0.4% et 1.45% respectivement par rapport à août 2017. Les cours des tourteaux sont en hausse pour le soja (+ 2.0%) et en diminution pour le colza (- 3.7%) et le tournesol (- 3.4%). Les cours de la luzerne et de la pulpe de betterave sont en hausse importante (respectivement + 7.4% et + 5.0%)

Lissés sur trois mois, les cours du blé, du maïs sont en hausse 1,1 % et de 1,5 % par rapport à septembre 2016, tandis que les cours du tourteau de soja et du tourteau de tournesol non décortiqué sont tous les deux en recul de 17,1 % par rapport à l'année précédente.

#### Poursuite du repli des indices coût des matières premières

Suite à cette nouvelle baisse des cours des matières premières, les indices aliment calculés par l'ITAVI et lissés sur 3 mois (base 100 – janvier 2014) sont en repli en septembre 2017 par rapport à août 2017. Par rapport à août 2017, la baisse de l'indice aliment s'établit à -1,1 % pour le poulet standard et à -0,7 % pour la dinde. L'indice aliment lapin se stabilise (-0,02 %), le reste des indices évoluant entre -1,1 % et -1,8 %. L'indice aliment de l'ensemble des espèces est en dessous de leur niveau de l'année dernière à la même période.

#### 2. Volailles de chair

#### En 2017, les abattages de volailles retrouvent les niveaux de 2016 sur les huit premiers mois

Les abattages de volailles (**en tonnes**) sont en hausse de 0,94 % en août par rapport au mois de juillet. Le cumul des abattages sur les huit premiers mois de l'année 2017 atteint 1 069 299 téc en baisse de 1,4 % par rapport au niveau de 2016. Les abattages cumulés de poulets sont en progression par rapport à l'année 2016 (+ 1,7 % soit + 11 434 téc) tandis que les abattages de dindes ont diminué sur la même période (- 6,0 % soit - 13 952 téc) de même que les abattages de canards gras (- 18,8 % soit - 10 855 téc).

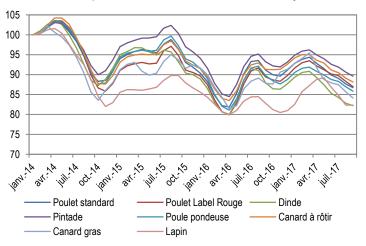
En têtes, le cumul des abattages de poulets sur 8 mois à baissé de 0,3 % alors que les tonnages ont augmenté ce qui suggère une augmentation du poids moyen à l'abattage (+ 2,0 %) liée aux baisses de production du poulet léger type « grand export ». Malgré un repli des abattages en tête et en tonnes par rapport à l'année précédente, le poids moyen à l'abattage des dindes est également en progrès (+ 3,2 %).

#### Prix des matières premières lissés sur les 3 derniers mois

En €/tonne (y.c. majorations mensuelles sans coût de transport)	septembre 2017	Variation par rapport à septembre 2017	Variation par rapport à septembre 2016
Maïs (rendu Ille-et-Vilaine)	178,0	- 3,4 %	+ 1,1 %
Blé (rendu Ille-et-Vilaine)	158,4	- 1,9 %	+ 1,5 %
Ttx Soja 48 (Montoir)	306,7	- 0,6 % - 17,1 %	
Graines Soja extrudées (Rotterdam)	351,5	+ 1,5 %	- 5,2 %
Tourteaux Colza (Dieppe)	198,7	- 2,0 %	- 8,1 %
Ttx tounesol (Saint-Nazaire)	151,8	+ 0,7 %	- 17,1 %
Luzerne (Marne)	167,2	+ 0,8 %	+ 1,1 %
Pulpe betterave	187,1	- 1,3 %	+ 11,6 %

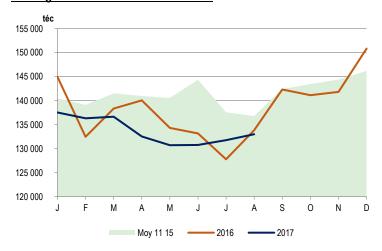
Source : ITAVI d'après Les Marchés

#### Indices matières premières au moindre coût - base 100 janvier 2014



http://www.itavi.asso.fr/content/les-indices-itavi

#### Abattages contrôlés de volailles en téc



Source: ITAVI d'après SSP

#### Progression du déficit commercial avec l'UE en volume et en valeur sur 8 mois 2017

Sur les huit premiers mois 2017 les exportations de viandes et préparations de volaille sont en hausse de 0,5 % en volume par rapport à 2016 mais suivent un repli de 1,4 % en valeur en raison d'une baisse du prix moyen à l'exportation vers les Pays-Bas et l'Allemagne notamment. En effet, les ventes de volailles congelées à destination des pays tiers sont en recul de 4,8 % en volume tandis qu'elles constituent la principale source de hausse des exportations vers les pays européens (+ 6,6 %) indiquant un report des productions à bas prix vers le marché communautaire. Les importations de viandes et préparations de volailles augmentent en volume (+ 4,0 %) et en valeur (+ 3,2 %) sur 8 mois 2017 notamment via la hausse des importations de poulets polonais (+ 19,1 %) néerlandais (+ 4,1 %) et allemands (+ 3,1 %). A noter également une baisse des importations de volailles en provenance du Royaume-Uni. Les importations des pays hors-UE, déjà faibles, sont en repli notamment en provenance du Brésil (- 20,1 %).

Les exportations de poulet sont en baisse en volume (-3,7 %) et en valeur (-3,1 %) sur 8 mois 2017 principalement à travers la réduction des exportations à destination de l'Arabie Saoudite (-22,9 % soit -23,4 M€). Les exportations à destination de l'UE se replient légèrement en valeur (-0,4 %) avec une hausse en direction des Pays-Bas (+11,1 M€) compensée par une réduction des exportations vers le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Espagne (-11,2 M€).

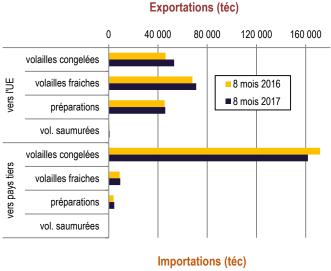
Les importations de poulet sont toujours en hausse de 5,7 % en volume et de 6,8 % en valeur soit + 45 M€ sur la période par rapport à 2016, notamment depuis la Pologne (+ 19,2 M€). Ces hausses proviennent aussi de nombreux pays européens parmi lesquels la Belgique (+ 6,2 M€) et l'Allemagne (+ 4,4 M€). Les importations de découpes fraîches et de produits élaborés sont en hausse respectivement de 26,2 M€ et 18,6 M€.

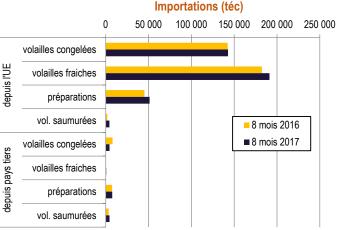
Sur la période janvier-août 2018, les exportations de dindes progressent en volume (+ 12,3 %) et en valeur (+ 2,9 %) avec notamment des ventes en direction des Pays-Bas en hausse de 2,7 M€. Les importations de dindes sont en hausse de 1,1 % en volume mais en baisse de 6,1 % en valeur via une réduction des importations en provenance de Pologne (- 3,3 M€).

Les exportations de viandes de canard sont en hausse de 30 % en volume et de 1,7 % en valeur, grâce à la hausse des ventes à destination du Danemark (+ 44,9 %), de l'Espagne (+23,9 %) mais aussi de Hong Kong (+ 41,3 %). Les importations sont en net repli en valeur (- 23,7 %) et en volume (- 24,4 %) suite aux baisses en provenance de Bulgarie et de Hongrie après les épidémies d'influenza aviaire.

Ainsi le solde des échanges de viandes et préparations de volaille est négatif en volume (-217 896 téc) et en valeur (-366,4 M€) avec un déficit qui augmente de 28,5 M€ (+8,4 %) par rapport aux 8 mois 2016.

# Évolution des échanges français de volailles des 8 premiers mois 2017 par rapport aux 8 mois 2016





Source : Itavi d'après douanes françaises

#### Echanges français de viandes et préparations de volailles en volume

1000 téc	EXPORT	EXPORTATIONS		<b>IMPORTATIONS</b>	
	8 mois	17/16 %	8 mois	17/16 %	
Volailles	347	0,5	406	4,0	
dont UE 28	171	6,6	389	4,8	
dont pays tiers	176	-4,8	17	-10,9	
Poulet	260	-3,7	362	5,7	
dont UE 28	105	0,0	347	6,7	
dont pays tiers	155	-6,0	15	-12,8	
dont PMO	88	-18	0,1	-21,0	
Dinde	55	12,3	31,2	1,1	
dont UE 28	41	16,1	30,0	1,5	
dont pays tiers	14	2,6	1,2	-8,5	
Canard	24	30	9,3	-24,4	
Pintade	3,22	-6,0	0,04	93,0	

#### Hausse des achats de découpes de poulet et d'élaborés et de charcuterie de volaille

Les achats de viandes de volailles et élaborés des 10 périodes 2017 ont reculé de 1,3 % par rapport à 2016. Les achats de poulet baissent (-0,5 %) avec un repli des consommations de poulet PAC (-4,6 %) tandis que les découpes suivent une progression de 1,3 %. Les achats sont en nette diminution pour la dinde (-4,6 %), le canard (-8,3 %) et la pintade (-7,6 %). En revanche les achats progressent pour les élaborés de volailles (+ 2,8 %) ainsi que les charcuteries de volailles (+ 3,1 %).

#### 3. Poules pondeuses et œufs

#### Baisse des mises en place sur 7 mois 2017

Sur 7 mois 2017, les éclosions baissent de 4,3 % par rapport à 2016. En tenant compte de la baisse des échanges de poulettes d'un jour, les mises en place de poulettes des six premiers mois 2017 sont en repli de 3,6 % par rapport à 2016. Selon le modèle ITAVI-CNPO-SSP, la production d'œufs hors production traditionnelle des onze premiers mois 2017 serait en hausse de 4,8 % par rapport aux onze mois 2016.

#### Hausse des fabrications d'aliments pour pondeuses sur 8 mois 2017

Selon COOP de France NA et le SNIA, les fabrications d'aliments pondeuses et reproductrices sur les 8 premiers mois 2017 ont augmenté de 0,5 % par rapport à 2016 dont une hausse de 0,8 % sur les fabrications pour poulettes et pondeuses d'œufs de consommation et une baisse de 0,5 % pour les reproductrices.

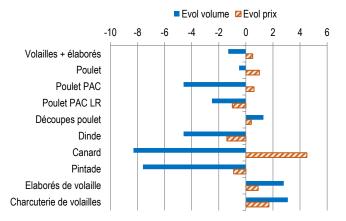
#### Solde total négatif à - 10 844 téoc et - 7,4 M€

Le solde des échanges d'œufs en coquille est négatif (- 29 958 téoc ou - 28 M€) sur la période janvier-août 2017 du fait d'un accroissement des importations en volume (+ 27,2 %) et en valeur (+ 32,2 %) notamment en provenance de Pologne (+ 176,1 %) et d'Espagne (+ 18,2 %) les deux principaux fournisseurs européens. Les exportations d'ovoproduits augmentent en volume sur les 8 premiers mois 2017 (+ 2,8 %) principalement via un accroissement des exportations en direction de la Belgique de 20,5 % en volumes sur 8 mois tandis que les exportations vers l'Allemagne diminuent de 22,5 %. En valeur, les exportations suivent toutefois un repli de 6,2 %. Les importations d'ovoproduits augmentent aussi (+ 6,2 %) sur les 8 premiers mois, plus vite que les exportations, en provenance d'Allemagne (+ 48,5 %) de Pologne (+ 56,7 %) et des Pays-Bas (+ 5,9 %) tandis que l'on observe un repli en provenance d'Espagne (- 10,8 %) et d'Italie (- 19,2 %). Ainsi le solde en ovoproduits, bien que positif (+ 17 M€) se dégrade par rapport à 2016 en volume (-5,5 %) comme en valeur (- 31,4 %)

#### Les achats d'œufs

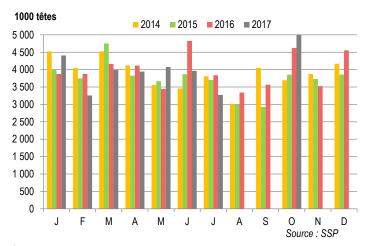
Les achats d'œufs des 10 premières périodes 2017 sont en baisse de 1,6 % en volume (Kantar) par rapport aux 10 périodes 2016 avec une baisse des volumes d'œufs cage de 10,3 % tandis que les achats d'œufs bio progressent de 10,7 % ainsi que les œufs Label rouge (+ 12,6 %), autres plein-air (+ 8,9 %) et sol (+ 19,4 %).

#### Evolution des achats des ménages en % sur 10 périodes 2017/2016

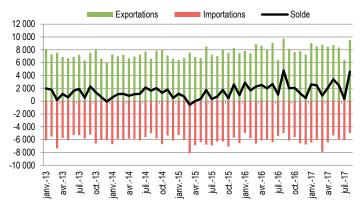


source: ITAVI d'après Kantar Worldpanel

#### Mises en place mensuelles de poulettes

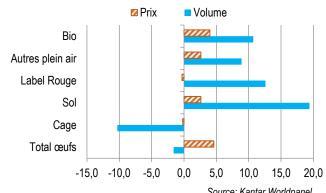


#### Échanges d'ovoproduits en téoc



Source: ITAVI d'après douanes françaises

#### Évolution des achats des ménages sur 10 périodes 2017/2016 (%)



#### > Envolée du prix des œufs

Suite à la baisse de l'offre européenne depuis la crise du fipronil, la TNO calibré a augmenté de 60 % entre la semaine 34 et 42. La moyenne des TNO sur les 42 premières semaines 2017, atteint 7,10 € le cent soit une hausse de 20,9 % par rapport à 42 semaines 2016 (5,87 € le cent) avec une accélération sur les quatre dernières semaines pour atteindre 10,21 € le cent en semaine 42. La TNO Industrie moyenne est également en hausse de 44,0 % par rapport à 2016 et de 15,9 % par rapport à la moyenne triennale 2013-2015.

#### 4. Palmipèdes gras

#### Hausse des mises en place de canetons à gaver et recul des abattages par rapport à 2016

Sur 7 mois, les mises en place de canetons gras ont augmenté de 13,3 % par rapport à 2016 mais sont en baisse de 19,4 % par rapport à la moyenne 2013-2015. Les abattages contrôlés de canard gras ont reculé de 18,8 % sur les 8 mois 2017 par rapport à 2016 et s'établissent à 46 834 téc. Enfin, les fabrications d'aliment sur 8 mois sont en repli de 12,2 %.

#### Excédent commercial en hausse grâce aux diminutions des importations de foie gras cru

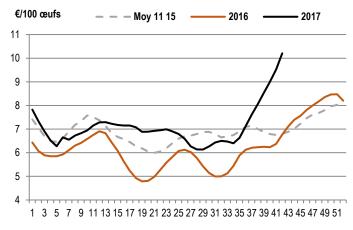
Sur les 8 premiers mois les exportations de foie gras sont en hausse en volume (+2,8 %) et en valeur (+3,9 %) sur les 8 premiers mois 2017. Les importations ont quant à elles chuté de 32,5 % en volume et de 18,0 % en valeur. Les exportations de foie gras cru ont augmenté en volume vers les pays de l'Union européenne (+22,7 %), notamment en direction de la Belgique de l'Espagne et du Luxembourg, compensant ainsi l'arrêt des exportations vers le Japon (-97 %) et la baisse importante vers Hong Kong (-19,1 %). Les importations de foie gras cru sont toujours en net repli sur 8 mois (-38,7 %) notamment celles en provenance de Bulgarie (-40,9 %) et de Hongrie (-50,2 %). En revanche, les importations de préparations à base de foies gras ont quant à elles été multipliées par plus de deux en provenance de Bulgarie notamment. Les exportations de préparations à base de foie gras sont quant à elles en légère hausse en volume (+0,4 %) et en repli en valeur (-3,4 %) du fait des diminutions des marchés à l'export mais contribuent toujours à l'excédent commercial. Ainsi le solde global du commerce extérieur de foie gras redevient positif de janvier à août (+ 5,7 M€).

### 5. Lapin

#### Repli des indicateurs de production sur 8 mois

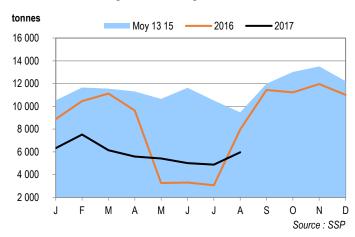
Les inséminations artificielles des 38 premières semaines de l'année 2017 s'établissent à 3,0 millions de femelles contre 3,2 en 2016 soit une baisse de 5,4 %. Les fabrications d'aliment ont baissé de 5,7 % sur 8 mois 2017 par rapport à 2016. Enfin sur les 8 premiers mois 2017, les abattages contrôlés de lapins se replient de 7,2 % en tonnes et de 7,1 % en têtes par rapport à 2016.

#### Evolution de la TNO (moyenne cal. M et G, €/100 œufs)

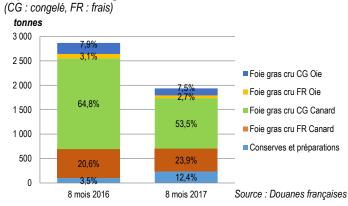


Source : Les Marchés

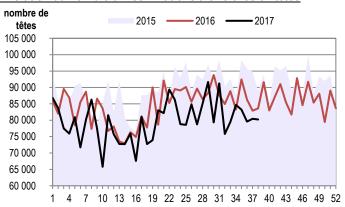
#### Evolution des abattages de canard gras en téc



#### Importations de foie gras en tonnes sur 8 mois 2016 et 2017



#### Evolution du nombre d'inséminations artificielles en têtes



Source : ITAVI d'après CLIPP

#### Cotation du vif et des carcasses en hausse

Sur les 41 premières semaines de l'année 2017, **la cotation du vif** est en hausse de 3,5 % par rapport aux 41 semaines 2016. Sur les dernières semaines la cotation suit la moyenne de la période 2013-2015. Sur 42 semaines 2017, **la cotation moyenne des carcasses** triées baisse de 0,7 % par rapport à la même période 2016 (à 5,09 €/kg) tandis que celle des carcasses standard est supérieure de 13,3 % par rapport aux 42 semaines 2016 soit 3,84 €/kg contre 3,39 €/kg.

#### Repli des achats de lapin sur 10 périodes 2017

Sur les 10 premières périodes 2017, les achats de lapin sont en repli de 15,6 % par rapport à 2016 en volume. Ce sont principalement les achats de lapin entier (découpé ou non) qui diminuent avec une baisse de 20,3 % des volumes et dans une moindre mesure les morceaux (-7,8 %). Seule la consommation de demi-lapins est en hausse de 1,3 % sur les 10 périodes par rapport à 2016 mais ne concerne que de faibles volumes.

#### Repli du solde en valeur sur 8 mois

Sur les sept premiers mois de l'année 2017, le solde des échanges est positif en volume et en valeur avec un excédent commercial toutefois inférieur de 4,2 % (en valeur) à celui observé sur la même période en 2016. Ceci s'explique par une forte augmentation des importations en provenance de Chine (+ 19,1 %).

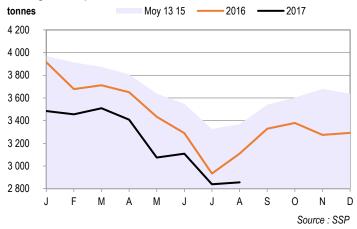
Les exportations progressent de 0,6 % en volume sur 8 mois tandis qu'elles baissent de 1,1 % en valeur par rapport à 2016. Le repli des exportations vers l'Italie (-249 téc) est compensé par les hausses à destination de la Belgique, de l'Espagne et du Royaume-Uni. A noter également une augmentation significative des exportations à destination de Hong Kong (+125 téc) et du Viêt-Nam tandis que les exportations vers les Etats-Unis se replient de 100 téc pour retrouver les niveaux de 2015.

Les importations françaises de lapin ont quant à elles baissé en volumes (- 13,4 %) et augmenté en valeur (+ 7,5 %) en raison d'une hausse du prix des produits importés. Le prix moyen d'importation des lapins chinois est en effet en hausse de 14 % par rapport à 2016 et celui des produits communautaires en hausse de 23 %. Ainsi, les importations en provenance de Chine sont en augmentation de 4,3 % en volume et de 19,1 % en valeur par rapport à 2016. Pour l'Union européenne, les importations en provenance de l'Espagne, de la Belgique et de la Hongrie diminuent en volume. Malgré cette baisse les importations en provenance de Belgique sont en hausse de 16,4 % en valeur.

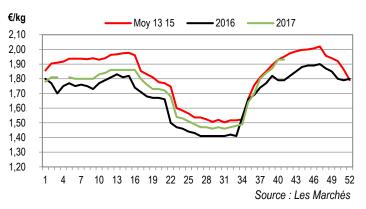
Le prix moyen du lapin exporté vers l'UE est de 3,48 €/kg sur ces huit premiers mois de l'année contre 3,54 €/kg en moyenne sur l'année 2016.

Ainsi le solde du commerce de viande de lapin est en repli de 4,2 % sur les huit premiers mois 2017 par rapport à 2016.

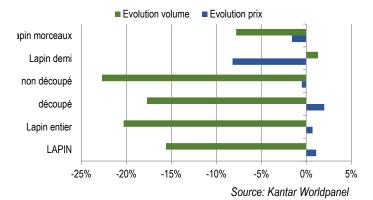
#### Abattages de lapins en téc



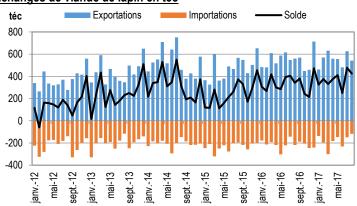
#### Evolution de la cotation du lapin vif en €/kg



# Evolution des achats des ménages sur 10 périodes 2017 par rapport à 10 périodes 2016



#### Echanges de viande de lapin en téc



Source: ITAVI d'après douanes françaises

### Marché européen

#### 1. Volailles de chair

#### Hausse des abattages au Royaume-Uni et en Pologne

Les abattages de poulet sont en hausse de 2,4 % sur les 7 mois 2017 par rapport à 7 mois 2016 dans l'Union européenne. Les abattages de poulets progressent notamment en Pologne (+6%), au Royaume-Uni (+5,4 %) et en France (+2,1 %) tandis que l'on observe un repli des abattages en Espagne (-2,7 %).

Les abattages de dinde sont en recul au niveau de l'Union européenne sur les 8 premiers mois 2017 (-0,8 %) par rapport à 2016 notamment dans de grands pays producteurs tels que l'Allemagne (-2,6 %), la France (-5,5 %), la Pologne (-6,7 %) et l'Italie (-2,3 %) qui représentent 73 % des abattages. On note toutefois une progression importante des abattages en Espagne (+18,5 %) et au Royaume-Uni (+7,4 %).

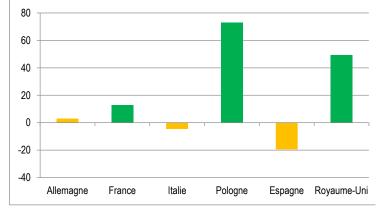
#### Réduction du déficit commercial de l'UE

Selon la Commission européenne, les exportations extraeuropéennes de volailles affichent une hausse de 2,1 % en volume et de 0,6 % en valeur sur les 8 premiers mois 2017 par rapport aux 8 mois 2016 et atteignent 1 062 596 téc.

Sur janvier-août 2017, les premières destinations des exportations européennes de viande de volailles sont Hong Kong (+ 18 %), l'Ukraine (+ 41 %), le Ghana (+ 71 %) et le Bénin (- 3 %). Les exportations sont en repli à destination des Philippines (- 13 %) de l'Arabie Saoudite (- 18 %) et surtout de l'Afrique du Sud (- 67 %).

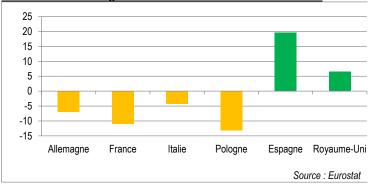
Les importations en provenance des pays tiers sont en recul de 10,7 % avec le maintien des diminutions en provenance du Brésil (- 18 %) et de la Thaïlande (- 10 %). Les importations depuis l'Ukraine sont en hausse de 68 %. Toutefois, le solde des échanges avec l'Ukraine est favorable pour l'UE, la hausse des exportations étant plus importante que celle des importations, ce qui équivaut à une progression de l'excédent commercial de 6 237 téc. Au niveau des produits, les exportations de découpes congelées de poulet, qui représentent les deux tiers des exportations, sont stables en volume (-0,1%) par rapport à 2016, tandis que les poulets entiers congelés sont en hausse (+ 1,9 %). Les importations extra-communautaires de viandes saumurées sont en recul de 18.3 % sur la période ainsi que celles des découpes congelées (-15,4%) en lien avec le détournement de l'UE des approvisionnements brésiliens. Ainsi le déficit commercial se réduit sur les 8 mois 2017 pour s'établir à - 104 M€.

#### Evolution des abattages de poulet en téc sur 7 mois 2017/2016

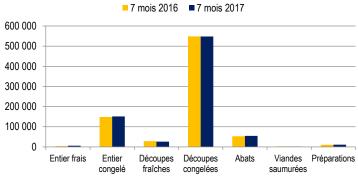


Source : Eurostat

#### Evolution des abattages de dinde en téc sur 7 mois 2017/2016

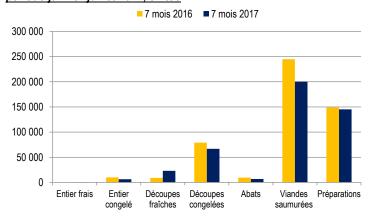


## Evolution des exportations extra-communautaires de poulet sur la période janvier juillet 2017, en téc



Source : CIRCABC

# Evolution des importations extra-communautaires de poulet sur la période janvier-juillet 2017, en téc



Source : CIRCABC

#### 2. Poules pondeuses et œufs

#### Cheptel européen de pondeuses en baisse

Sur la période janvier-juillet 2017, selon MEG, les mises en place européennes sont en hausse par rapport à 2016 (+ 1,4 %) avec des augmentations notamment en Espagne (+ 19,3 %) et en Pologne (+ 9,0 %), et des baisses aux Pays-Bas (- 14,8 %), en Belgique (- 9,9 %) et en France (- 4,6 %).

Selon MEG, le cheptel de pondeuses dans l'UE devrait être en baisse de 0,4 % en octobre 2017 et 0,8 % en novembre 2017 par rapport aux mêmes mois en 2016. Ces estimations sont probablement surévaluées et ne prennent pas en compte les abattages anticipés de pondeuses liés à la crise du fipronil.

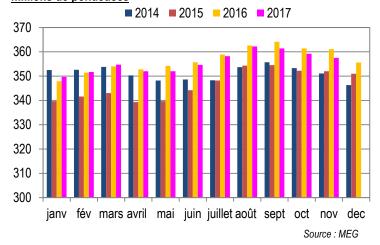
#### Recul des exportations en œufs coquille

Sur 8 mois 2017 on observe une baisse des exportations extra-européenne totale en volume (- 10,2 %) s'établissent à 143 416 téoc. Selon les données par produit, disponibles sur 7 mois, ce sont notamment les exportations d'œufs coquille qui sont en baisse (- 29%) ainsi que celles des jaunes (-23 %) et des entiers (-7 %). En revanche, les exportations d'ovalbumines augmentent (+ 26 %). Au niveau des pays, les exportations d'œufs et ovoproduits sont en recul de 10,2 % sur les 8 premiers mois 2017 par rapport à 2016 avec une baisse des exportations vers la Suisse (- 4 %), les Emirats Arabes Unis (- 31 %) et Israël (-28 %) tandis que les exportations augmentent à destination du marché asiatique notamment au Japon (+ 32 %), en Thaïlande (+ 70 %), Corée du Sud (+65 %) et vers Taïwan (+31 %). Si les exportations augmentent en volume vers le Japon elles reculent en valeur (-14,9%).

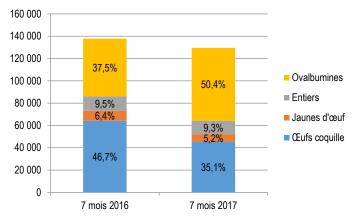
Les importations, sont en repli de 5,6 % sur les 8 premiers mois 2017 concernant surtout les ovalbumines (- 53 %) et les jaunes (- 53 %). Les importations en provenance d'Ukraine se sont quasi arrêtées en 2017 (- 92 %). En revanche les importations d'oeufs et ovoproduits en provenance des Etats-Unis (7 223 téoc) représentent désormais 63,7% des importations de l'Union européenne (sur 8 mois) contre 20,1% sur l'année 2016 et 25,8 % sur la moyenne triennale 2013-2015 retrouvant ainsi leur niveau d'avant la période influenza. Les Etats-Unis sont de plus en surproduction d'œufs liée au retour sur le marché des producteurs touchés par les épisodes d'influenza en 2015 tandis que de nouvelles productions horscage s'étaient développées dans le même temps.

Ainsi le solde des échanges extra-communautaires d'œufs et ovoproduits reste positif en volume sur les huit premiers mois (132 069 téoc) mais en repli par rapport à la même période en 2016 (- 10,2 %) du fait de la forte baisse des exportations par rapport à 2016.

## <u>Evolution du cheptel de pondeuses en production dans l'UE 28 en</u> millions de pondeuses

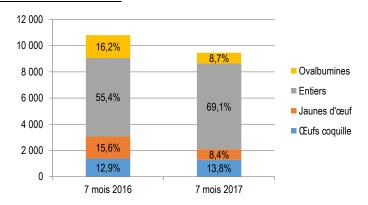


## <u>Evolution des exportations extra-européennes d'œufs et ovoproduits</u> sur 7 mois 2016 et 2017



Source : CIRCABC

# Evolution des importations extra-européennes d'œufs et ovoproduits sur 7 mois 2016 et 2017



Source: CIRCABC











# numéro d'octobre 2017

#### 1. FRANCE

✓ DGAL/SDASEI/2017-766 : Ouverture du service pour le module de gestion des agréments pour l'exportation vers les pays tiers d'Expadon 2 pour les demandes concernant les couples pays/produit des filières ovoproduits, pêche, viande de lapin, PAT, génétique, alimentation animale et certains couples du domaine phytosanitaire et précisions sur l'instruction des demandes d'agrément pour l'ensemble des couples pays/produit disponibles sur Expadon 2

(BO agri 27/09/2017)

✓ DGAL/SDSPA/2017-756 : Modalités d'application et de contrôle des mesures de biosécurité dans les exploitations de volailles. Cette instruction est relative à l'arrêté du 10 juillet 2017, modifiant l'arrêté du 8 février 2016 relatif aux mesures de biosécurité applicables dans les exploitations de volailles et d'autres oiseaux captifs dans le cadre de la prévention contre l'influenza aviaire.

(BO agri 22/09/2017)

✓ Arrêté du 28 septembre 2017 portant homologation de cahiers des charges de label rouge (textes n° 29 à n° 36)

(JORF n° 0234 du 6/10/2017)

✓ Arrêté du 11 octobre 2017 qualifiant le niveau de risque en matière d'influenza aviaire hautement pathogène (texte n°70)

(JORF n°0241 du 14/10/2017)

✓ Arrêté du 10 octobre 2017 portant extension de l'accord interprofessionnel conclu le 29 juin 2017, dans le cadre du Comité Lapin Interprofessionnel pour la Promotion des Produits (CLIPP) relatif au financement de l'équarrissage (animaux trouvés morts) dans la filière Lapins de chair (hors producteurs abatteurs à la ferme)

(JORF n°0244 du 18/10/2017)

#### **UNION EUROPEENNE**

✓ Règlement d'exécution (UE) 2017/1833 de la Commission du 25 septembre 2017 enregistrant une dénomination dans le registre des appellations d'origine protégées et des indications géographiques protégées [Capón de Vilalba (IGP)]

(JOUE L260 du 10/10/2017)

✓ Décision d'exécution (UE) 2017/1845 de la Commission du 11 octobre 2017 modifiant l'annexe de la décision d'exécution (UE) 2017/247 concernant des mesures de protection motivées par l'apparition de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène dans certains États membres [notifiée sous le numéro C(2017) 6910] (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE.)

(JOUE L262 du 12/10/2017)